

Parias

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **42 (1904)**

Heft 38

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-201493>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A LA PINTÉ

Nouvelles d'Extrême-Orient.

Premiers jours d'août 1904. — Dans certain village du vignoble, dont le nom figure avec honneur sur maintes poudreuses bouteilles. Il est huit heures du soir. A la *Croix-Fédérale*, peu à peu, l'un suivant l'autre, arrivent les habitués, qui s'installent à leur table accoutumée, la grande table carrée du milieu. Ce sont le syndic, l'assesseur, le régent, le taupier et Marc Borloz, un vigneron propriétaire. M. le régent lit, à haute voix, dans la *Revue*, les dernières dépêches envoyées du théâtre de la guerre.

Et ces messieurs commentent.

Le taupier, très bavard, chose peu commune chez ces honorables fonctionnaires, « tient pour les Japonais ». Et il péroré bruyamment.

— On dira ce qu'on voudra, c'est des rudes petits gaillards; ça n'a peur de rien. Ça va de l'avant. Et puis les officiers, il n'y a pas à repiper, c'est des hommes. Oku, Kuroki, voilà des généraux. Ils savent ce qu'ils veulent, c'est pas des bracaillons.

M. le régent, dont la sœur est institutrice chez le prince Trombinoskof, maréchal de la noblesse d'un gouvernement du centre, subit, sans doute, l'influence familiale.

— Voyez-vous, taupier, évidemment les choses se présentent sous un aspect défavorable aux Russes. Je n'essaierai pas de le nier, Kouroupatkine se laisse battre... Mais, si j'en crois certains renseignements particuliers (*ici M. le régent prend un air mystérieux, son front s'embrume de soucis quasi-diplomatiques*) que je ne peux pas dévoiler absolument. Le généralissime exécute un plan des plus sérieux dont le résultat sera l'écrasement de son adversaire... l'écrasement, messieurs, ni plus... ni moins...

Le syndic opine du bonnet, tandis que le pintier, qui a quitté son office pour écouter la petite conférence du digne pédagogue, s'écrie :

— Je le croirais presque. Autrement, ce ne serait pas naturel.

— Pourquoi ne serait-ce pas naturel? Y a-t-il, dans les lois de la physique ou de la chimie un paragraphe indiquant qu'il est de la nature même du monde et de ses phases que les Russes écrasent les Japonais, ou *vers-versa*, comme dit le taupier. Je l'ignore, ces messieurs aussi, mais nul ne s'insurge, sauf le chasseur de derbons.

— Bah! bah! ces histoires de plans, c'est des dzanlies. Il n'y a pas plus de plans que dans mon œil. Il est f..., voilà tout. Et c'est bien fait!

Cela dit, le taupier vide son verre énergiquement.

M. le syndic intervient.

— Vous allez un peu loin, taupier. On ne peut pas ainsi souhaiter le mal à des gens qui ne vous sont rien... Voyons.

Il parle lentement, pesant ses paroles. Diable! Comprenez bien: que le taupier dise des bêtises, l'importance n'est pas excessive et ses combourgeois n'en auront pas moins confiance dans son art de pincer les derbons; mais, en revanche, que M. le syndic formule quelque jolie énormité, l'affaire est toute autre. Une « incontinence de langage » — comme dit le gouvernement russe — peut avoir des suites désagréables pour un homme politique. Monsieur le syndic est sur ses gardes. La mésaventure du colonel Audéoud — toutes proportions gardées — lui a mis la puce à l'oreille. Et Sylvie, madame la syndique, qui est une femme de sens rassis, peu favorable aux batoilles et aux coterdes, l'a maintes fois chapitré à ce sujet.

— Jean-Louis, tiens ta langue au chaud.

Pense tout ce que tu veux, mais ne le dis pas. Un mot en entraîne un autre. Les gens vous tirent les vers du nez... Oh! je sais bien que tu es un tout malin, mais n'empêche qu'il faut te veiller... Je n'aimerais rien entendre redzi-peter par le village: « Monsieur le syndic a dit ceci, monsieur le syndic a dit ça ». Il y en a long comme un doigt et les gens y mettent le bras tout entier.

De telles paroles, dont la sagesse est indiscutable, ne laissent pas d'impressionner le digne magistrat qui, le plus souvent,

Imite de Conrart le silence prudent.

* * *

Marc Borloz a des idées spéciales sur la question russo-japonaise. Ces idées sont un peu tumultueuses. Non pas que ce brave homme n'ait une intelligence très convenable, mais il est allé à Lausanne, ce matin, et ma foi, vous savez, le *Vaudois*, la *pinté Besson*, la *mère Peytrequin*, les *Messageries*, les occasions, le bon vin, la liberté relative, — puis-que la Julie n'était pas là — tout cela a quelque peu embrumé le cerveau de Marc Borloz.

— Ceci, dit-il, ce n'est plus ça. Il ne s'agit pas de croire... parce qu'enfin... les Russes, n'est-ce pas... c'est des gens comme des autres... les Japonais aussi... Ils sont jaunes, et puis après, n'est-ce pas. Alors, vous comprenez... moi, par exemple, si j'étais Kouroupatkine... je me retournerais brusquement...

Ici, l'assesseur, qui, jusqu'à présent, imitant le syndic, a opiné par signes, simplement, éprouve le besoin de placer un mot...

— Comment? Se retourner? Vers qui?

— Oh! alors, si tu ne comprends pas ce que je dis, j'aime mieux me taire...

— Mais non, explique...

— Ta, ta, ta. Il ne te faut pas te f... de moi. Je ne suis pas d'hier.

— Mais...

— Il n'y a pas de mais... C'est comme ça et pas autrement.

Marc Borloz a le vin méchant et l'assesseur qui connaît ce détail psycho-physiologique juge à propos de ne pas insister. D'ailleurs monsieur le syndic tâche à détourner la conversation.

— On dit qu'il a grêlé du côté d'Orbe.

— J'ai lu ça dans les papiers, affirme l'assesseur... L'avez-vous lu, monsieur le régent?

— Oui et j'ai rencontré, hier, un de mes collègues, posté dans la région. Il paraît que les dégâts sont considérables.

— Vingt mille hommes... murmure Marc Borloz, qui n'a entendu que l'adjectif et pense aux pertes des Japonais.

— Quoi, vingt mille hommes, s'étonne le taupier. Es-tu fou?

— Il n'y a pas de fou qui fasse. C'est vingt mille hommes. Les papiers l'ont dit...

— A Orbe?

— Comment à Orbe?

— Oui, à Orbe... la grêle.

— A Orbe... la grêle... Mais décidément vous f... de moi. Qu'est-ce qui parle de pareilles gandoises? C'est bon, c'est bon! Amusez-vous avec d'autres, j'en ai assez...

Cela dit, il vide son verre, le remplit à nouveau avec ce qui reste dans sa chopine, boit, paie et part en grommelant contre « les tagués, qui veulent se croire plus malins que les autres et qui sont plus bêtes que des pots. »

Personne ne relève le compliment, mais cette petite scène tragi-comique a jeté un froid. La pintière donne sur une chaise, le pintier donne sur un banc; l'assesseur bâille, le taupier taille une allumette pour faire un cure-dents, le syndic regarde la pendule...

— Il est temps de se réduire, dit-il. Faut se lever demain à bonne heure pour moissonner

en Chênes... Allons, bonsoir à tous, bonne nuit...

Et comme dans la chanson de Malborough, chacun s'en va coucher.

LE PÈRE GRISE.

Parias.

Un Congrès international de dermatologie siège actuellement à Berlin. On s'y est occupé, l'autre jour, de la lèpre.

Voici, à ce propos, quelques détails intéressants sur la situation des lépreux à Bombay, ville où cette triste maladie existe à l'état endémique.

Ces infortunés sont cantonnés à Byculla, un quartier de la ville, une sorte d'asile qui leur est consacré et où logent aussi les aveugles, les infirmes et les vieillards.

Tout ce monde habite des cellules de six pieds sur cinq, dont il leur est défendu de sortir pour aller dans la rue. On ne leur fournit ni lit, ni meubles, seulement deux livres de riz par jour et trois morceaux de bois pour le faire cuire; quant au vase, ils se le procurent s'ils peuvent. Si la police les surprend à mendier dans la rue, on leur supprime le bois pour plusieurs jours. Aucun médecin ne les visite. Chacun les fuit, y compris leurs plus proches parents. Leur horrible infirmité, qui fait tomber les doigts des mains et des pieds, ne laisse à la place que des moignons informes et demi-paralysés, inspire, à tout le monde, une invincible répugnance. Et néanmoins, ces gens se marient entre eux; on rencontre dans leur asile de malheureux enfants qui sont les leurs et chez lesquels la maladie, qui ne pardonne pas, ne se déclarera que vers l'âge de quinze ans.

Discretion. — Entendu dans le chemin de fer:

— Dis-moi, tu sais, ce que je viens de te dire, pas un mot à personne. Le type qui me l'a raconté m'a bien recommandé de n'en parler à âme qui vive!

— Aie pas peur; je serai aussi discret que toi.

Les avantages de l'esprit. — C'est bien agréable d'avoir de l'esprit, faisait l'autre jour quelqu'un, on a toujours quelques bêtises à dire.

Sans soucis. — Un dicton persan dit: « Celui qui n'a pas de fortune n'a pas de crédit; celui qui n'a pas une femme soumise n'a point de repos; celui qui n'a pas d'enfants n'a point de force; celui qui n'a pas de parents n'a point d'appui; celui qui n'a rien de tout cela vit exempt de soucis. »

Les remueurs.

Le morceau suivant date de 1812. Il fut composé par un jeune Français, Gaudy Le Fort, qui était en pension dans une maison bourgeoise de Genève. Nous le reproduisons, non pour railler le parler de nos amis les Genevois, mais pour montrer que beaucoup de leurs idiotismes se retrouvent dans le langage du canton de Vaud.

Quel est donc ce fracas qui, dès l'aube naissante, fait retentir ici la cloison frémissante? Pourquoi cette poussière et ces ais ébranlés? D'où partent ces clameurs et ces coups redoublés?... D'un bras ferme aussitôt ébranlant la sonnette, J'appelle à mon chevet la servante Jeannette: — D'où viennent, s'il vous plaît, ce tumulte et ces A coups si furieux qui frappe ces lambris [cris?] Et pourquoi dès l'aurore un pareil tintamarre? — Monsieur, dans la maison l'on a les remueurs...